

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 74-1207/SG/CG portant modification de l'état de prévisions de recettes et de dépenses d'exploitation d'Electricité de Djibouti pour l'exercice 1974 .

n° 74-1207/SG/CG

Ministère  
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication  
13 juillet 1974

Numéro JO  
n° 14 du 25/07/1974

Date du numéro  
25 juillet 1974

### TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 314 du 18 juin du Conseil d'administration de Electricité de Djibouti», portant modification de l'Etat de prévisions de Recettes et de Dépenses d'exploitation de l'Etablissement pour l'exercice 1974 et arrêtant ledit état, en recettes et en dépenses à la somme de: 1 131 100 000 FD (un milliard cent trente et un millions cent mille Francs Djibouti).